

bilan sanitaire
6 octobre 2022

Bilan Sanitaire Viticulture Auvergne



À retenir

Mildiou rare

Pression oïdium élevée, des dégâts sur quelques parcelles

Stress hydrique sur parcelles sensibles (jeunes ou sol séchant), les pluies de juin et août ont sauvé la mise dans beaucoup de cas

Vendange saine et rendement bon.

Incidents climatiques : gel début mars sans grosses conséquences, 2 épisodes de grêle localisés avec impact sur la récolte dans l'Allier et dans le Puy de Dôme.

Sommaire

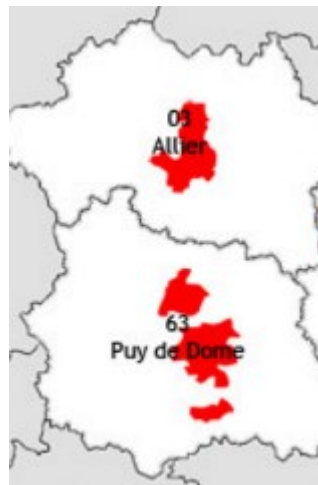
- 1) Présentation du réseau d'épidémiosurveillance
- 2) Pression biotique
- 3) Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire

1) Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Les BSV sont réalisés en fonction des observations de la situation sanitaire des vignobles à partir des données récoltées dans le cadre du réseau des vignes en Auvergne-Rhône-Alpes. Les observations sont effectuées par les membres du réseau BSV en application du protocole harmonisé national d'observations.

Cette année, le réseau comprend 18 parcelles observées par 9 observateurs sur 5 cépages différents. Il y a 15 parcelles dans le vignoble de Saint Pourçain pour 6 observateurs et 3 dans celui des Côtes d'Auvergne pour 3 observateurs. Il y a en plus 4 sites de piégeages dans le Puy-de-Dôme, sans observation des parcelles.

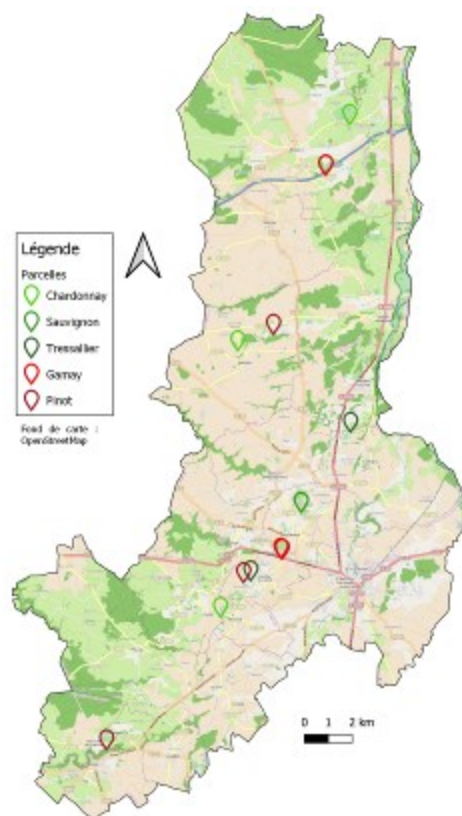
Fig 1 Aires d'appellation des 2 vignobles auvergnats



Réseau d'observation du vignoble de Saint Pourçain (03)

Fig 2 : Aire géographique de l'AOC Saint Pourçain

Fig 3 : Répartition des parcelles du réseau d'observation



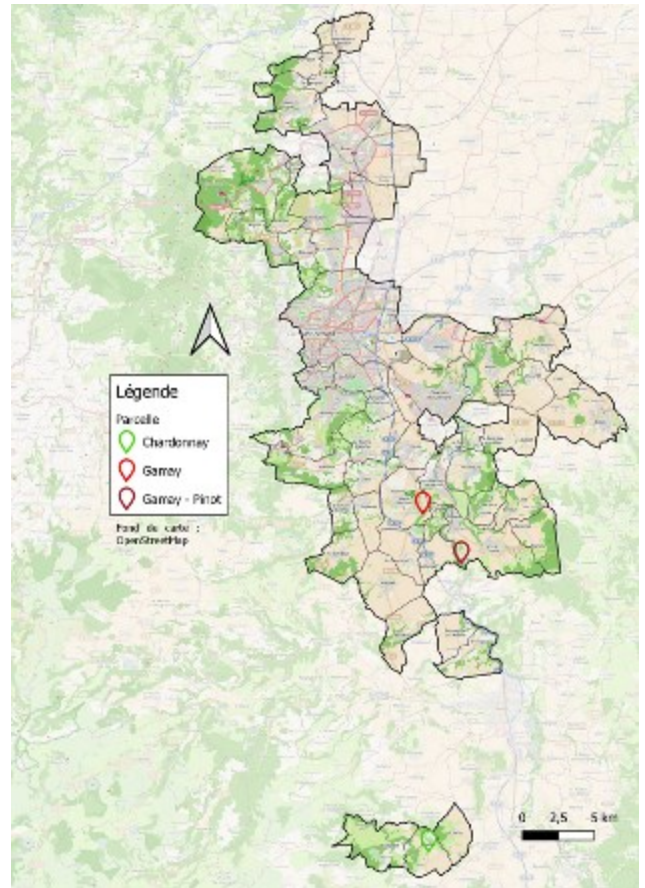
Les parcelles d'observation sont réparties sur toute l'aire de l'appellation, dans les zones effectivement plantées. Le choix des parcelles s'est effectué en tenant compte des différents types de sol et de la proportion des différents cépages plantés.

Réseau d'observation du vignoble des Côtes d'Auvergne (63)

Fig 4 : Aire géographique de l'AOC Côtes d'Auvergne



Fig 5 : Répartition des parcelles du réseau d'observation



Il ne reste plus que 3 observateurs actifs dans le réseau avec 3 parcelles observées. Ce n'est malheureusement pas assez pour être représentatif.

La saison en image



16 avril

Sur les parcelles les plus gélives, on note la présence de bourgeons gelés. Dans la plupart des cas, le contre-bourgeon repart.

Un coup de froid début avril a retardé le débourrement imminent. Les bourgeons encore majoritairement dans le coton ont bien résisté. Cela a cependant induit une forte hétérogénéité de développement au sein même des parcelles;



Les conditions printanières ont été douces ce qui a permis une pousse régulière et rapide de la vigne. Sur Les parcelles ayant subi le gel, on note de moins en moins d'hétérogénéité, et les contre-bourgeons partent bien.

La sortie des grappes est belle avec souvent 3 inflorescences par rameau, parfois 4.

La floraison se déroule rapidement, et dans d'assez bonnes conditions, malgré une longue période pluvieuse de 3 jours et de forts cumuls d'eau (100-130 mm)



Début floraison au 23 mai, en conditions fraîches et humides



Fin mai, la grêle a encore frappé, heureusement très localement. Les impacts sont très variables. Un 2ème épisode de grêle a eu lieu le 21 juin et a localement occasionnés de forts dégâts

La saison en image-suite



Le stade fermeture de la grappe était atteint fin juin ce qui est assez précoce.

Cette année, il n'y a pas de coulure et millerandage marqués.

Une fois n'est pas coutume, cette année, l'été se passe sans stress hydrique généralisé du fait du fort apport d'eau de fin juin, alors que 2022 est parmi les années les plus sèches. Contrairement à d'autres cultures, la vigne a pu mettre cette pluie à profit.



Les premières baies vérées sont observées dès la mi-juillet

Mi août, certaines vignes commencent à montrer des signes de stress du fait des fortes chaleurs. La véraison est bloquée par endroit, notamment le secteur de Boudes (63)

Des pluies salvatrices arrivent à la mi août, et permettent d'allonger un peu le processus de maturation. La vendange paraît toujours prometteuse, bien que quelques foyers de botrytis menacent de se développer.



Les vendanges ont débuté le 30 août dans l'Allier. La qualité semble au rendez-vous, et la quantité, bien que un peu moins bonne qu'espérée, également

Vigne encore bien verte au 19 juillet



2) Pression biotique

bio agresseurs	qualification de la pression 2022	comparaison avec 2021
Mildiou feuilles	faible	=
Mildiou grappes	très faible	=
Oïdium grappes	moyenne à forte	>=
Black rot feuilles	très faible	=
Black rot grappes	très faible	=
Pourriture grise	moyenne	=
Excoriose	très faible	=
Eutypiose		

bio agresseurs	qualification de la pression 2022	comparaison avec 2021
Esca/BDA forme lente	Moyenne à forte	
Esca/BDA forme apoplectique	Moyenne à forte	
Erinose	moyenne	=
Mange-bourgeons	faible	=
Cochenilles	rares	=
Cicadelle grillures	faible	=
Cicadelle FD	Selon secteurs	>
Eudémis G1	faible	=
Eudémis G2	très faible	=

Maladies	Fréquence	Intensité	Estimation de la pression	pression n-1
	classe 0 à 3	classe 0 à 3	2022	2021
Mildiou feuilles	1	1	1	1
Mildiou feuilles TNT	1	1		
Mildiou grappes	0	0	0	0
Mildiou grappes TNT	0	0		
Oïdium grappes	1	1	2	2
Oïdium grappes TNT	0	0		
Black rot feuilles	0	0	0	0
Black rot grappes	0	0	0	0
Pourriture grise	1	1	1	1
Excoriose	0	0	0	0
Eutypiose	1	1		
Esca/BDA forme lente	2	2	2	2
Esca/BDA forme apoplectique	2	2	2	2

Ravageurs	Fréquence	Intensité	Estimation de la pression	pression n-1
	classe 0 à 3	classe 0 à 3	2022	2021
Acariens rouges	0	0	0	0
Acariens jaunes (<i>E. carpinii</i>)	0	0	0	0
Acariens jaunes (<i>T. urticae</i>)	0	0	0	0
Acariose	0	0	1	1
Erinose	3	1	2	2
Mange-bourgeons	1	1	1	1
Cochenilles	0	0	0	0
Cicadelle grillures	0	0	0	0
Cicadelle FD				
Cochylis G1	0	0	0	0
Cochylis G2	0	0	0	0
Eudémis G1	0	0	1	1
Eudémis G2	0	0	1	1
Eudémis G3				

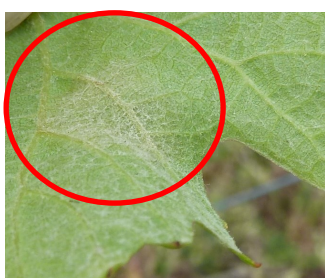
3) Bilan par bioagresseur et facteurs de risque phytosanitaire

Oïdium

La pression est toujours présente et est très variable selon les parcelles et leur historique. Le cépage chardonnay est particulièrement sensible.

Les premiers symptômes sur feuille ont été observés avant floraison, c'est-à-dire relativement tôt. À ce stade l'épidémie est potentiellement importante. Les symptômes ont été ensuite vus sur plusieurs autres parcelles à des stades plus tardifs.

La maladie a en revanche mis plus de temps à s'installer sur grappe. N'ayant pas de témoin non traité contaminé, il est difficile de distinguer si le passage sur grappe a été freiné du fait des traitements phytosanitaires, ou si la souche d'oïdium était moins virulente cette année. Toujours est-il qu'à la fin juillet, les parcelles touchées tardivement sur feuille étaient quasi indemnes sur grappes, quand celles touchées précocement voyaient l'oïdium progresser sur grappes plus lentement que d'autres années.

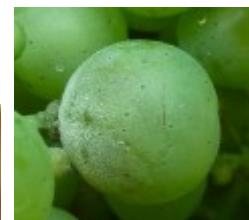


17 mai : premiers symptômes d'oïdium observés sur feuille, avant la floraison



20 juin : premiers symptômes sur grappe

19 juillet : symptômes sur grappes avec une intensité variable



Le récolte n'a été impactée que dans de rares cas. En revanche, cette année, l'oïdium est particulièrement développé sur la face supérieure du feuillage en fin de saison.

Mildiou

En première partie de saison végétative, les épisodes pluvieux ont été peu nombreux, mais importants. Les parcelles mal protégées à ces moments-là ont pu avoir quelques contaminations. Elles sont toutefois restées très rares et contenues au seul feuillage.

Mildiou (suite)



Taches de mildiou au 19 juillet



Taches peu fructifiées

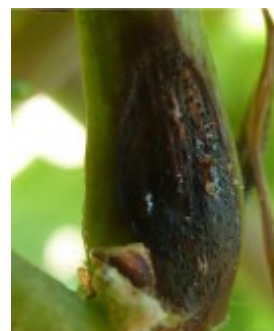


Le temps a été plus humide en fin de saison, à partir de mi-août, ce qui a permis l'installation de mildiou mosaïque. Ce sont souvent les jeunes feuilles du haut qui sont touchées et cela n'a pas de conséquence sur la bonne maturation du raisin.

Black rot

L'épisode orageux de la fin juin, par son intensité et sa longueur (3-4 jours), à une période de sensibilité de la vigne, a réuni les conditions favorables à des contaminations. Heureusement, nos vignobles ne sont pas des secteurs sensibles, ce qui fait que seuls de rares cas ont été signalés.

On remarque cette année encore qu'il convient de rester vigilant vis-à-vis de cette maladie, car le potentiel épidémique est là.



11 juillet : symptômes de black rot sur feuilles et grappes



Botrytis

Du fait d'une mi-août et d'un début septembre humide, le botrytis était bien présent cette année, et a dans certains cas obligé à avancer la date de récolte. Il y a comme toujours une forte variabilité selon les parcelles.



Esca-BDA

ceps symptomatiques

commune	cepage	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2022
Monétay	tressalier	0	2	0	0	0	0	0
Besson	pinot noir	5	1	0	0	0	3	0
Besson	chardonnay	1	2	1	0	0	2	2
Meillard	PN TNT	1	1	0	2	0	0	0
Saulcet	chardonnay	2	1	4	0	2	8	2
Saulcet	sauvignon	1	1	1	0	1	2	4
Saulcet	gamay	2	10	8	2	7	3	10
Louchy	tressalier	1	1	0	0	1	1	0
Louchy	pinot noir	16	19	20	23	6	15	25
Cesset	chardonnay				4		5	4



03

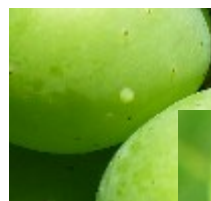
Il y a globalement un peu plus de ceps symptomatiques cette année. 2022 est une année très chaude, avec de longues périodes sèches, entrecoupées de périodes de forts cumuls d'eau (fin juin et mi août)

Vers de la grappe

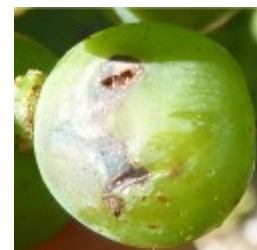
La pression a été faible cette année encore. Il y avait peu de glomérules en première génération, et les fortes chaleurs de juillet-août ont limité le développement de la 2ème génération. Peu de perforations ont été observées.

Les larves de 1ère génération forment des glomérules...

tandis que celles de 2ème génération perforent la baie et sont la cause des éventuels dégâts

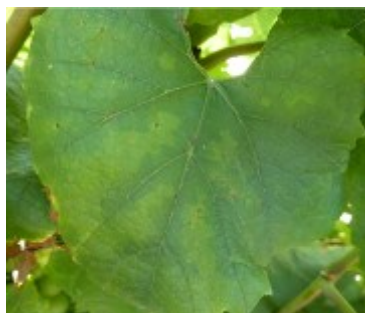


Pontes de 2ème génération



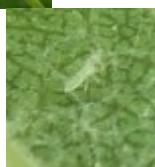
Cicadelle verte

Les larves piquent les feuilles pour se nourrir. C'est la répétition de ces piqûres qui finit par blesser les feuilles et provoquer la mort des cellules. La conséquence est l'apparition de taches sur la feuilles, qui finissent par « griller ». La population de cicadelle verte a été faible cette année. Les parcelles habituellement sensibles ont été marquées par les grillures, sans pour autant que cela retarde la maturation du raisin.



Grillures sur cépage blanc à gauche et rouge à droite

Larves de divers stades en bas



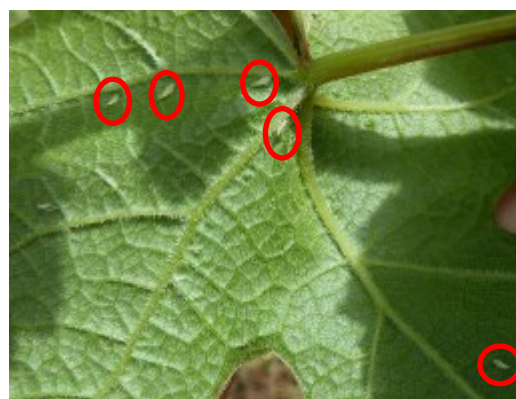
Cicadelle de la flavescence dorée

Les larves sont observées en faible nombre sur les 2 vignobles. Il est tout de même à noter que leur nombre augmente sensiblement sur le secteur de Louchy (03)



Larves de cicadelles à divers stades

Cicadelles nombreuses sur une feuille



Jaunisses à phytoplasme (bois noir et flavescence dorée)

Des ceps symptomatiques sont fréquemment rencontrés. On rappelle que les symptômes de bois noir sont identiques à ceux de la flavescence dorée, seule une analyse PCR peut les différencier. Jusqu'à présent, mis à part un foyer identifié en 2017 dans le Puy-de-Dôme, et désormais contrôlé, tous les ceps analysés se sont révélés être du bois noir. Cette maladie a une évolution bien plus lente que la flavescence dorée. Cependant, en l'absence de surveillance spécifique et de comptage, il est difficile de connaître sa prévalence dans les 2 vignobles.

Il est toutefois à noter qu'on observe de plus en plus souvent un nombre conséquent de ceps atteints de bois noir au sein d'une même parcelle. L'épidémiologie de cette maladie est assez mal connue, notamment les insectes vecteurs, et mériterait sans doute d'être approfondie.

Dans l'état actuel de nos connaissances, nous nous contentons d'effectuer de (trop) rares prospections, en favorisant les parcelles de 6 à 10 ans. Ce sont ces dernières qui sont les plus susceptibles d'être touchées par la flavescence dorée, par le biais des plants importés de secteurs éventuellement contaminés. Les vieilles vignes comprenant de nombreux complants seraient également à surveiller.



Symptômes de jaunisse (flavescence dorée ou bois noir) sur cépage blanc à gauche et rouge à droite.



Déroulement de la saison 2022

Après l'année 2021 où l'été a été arrosé et peu chaud, 2022 renoue avec les années précédentes : l'été a été très chaud et sec.

Un coup de froid a de nouveau eu lieu début avril, mais cette année, les vignes étaient moins avancées. La plupart des bourgeons étaient encore dans le coton. Sur les secteurs les plus en avance et gélifs, quelques bourgeons seulement ont gelé. En revanche, cela a provoqué une hétérogénéité des stades phénologiques entre les parcelles et au sein de la même parcelle.

Le temps clément qui a suivi a permis une homogénéisation assez rapide, et un raccourcissement du cycle végétatif (cf schéma page 12). Le débourrement a été plus tardif qu'en 2021, mais la floraison s'est déroulée plus tôt.

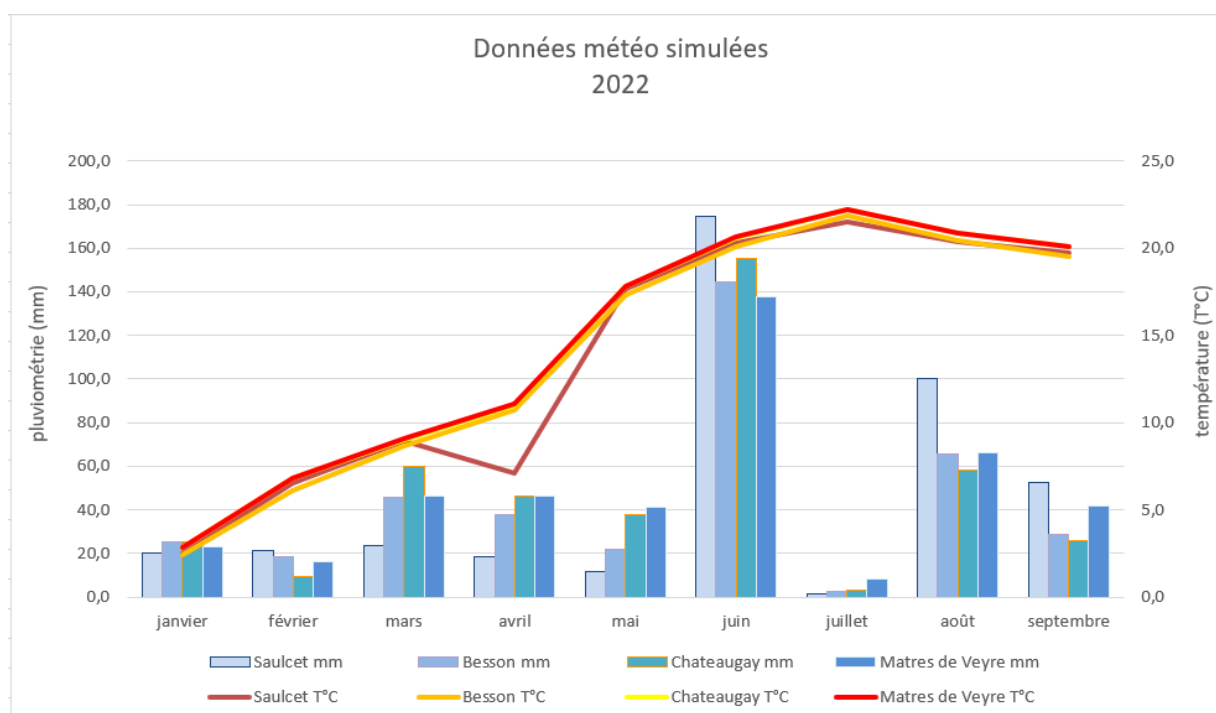
Le fort épisode pluvieux du mois de juin a permis à la vigne de faire des réserves, grâce à quoi, elle n'a pas trop souffert lors du mois de juillet très sec.

Les vignes commençaient à souffrir lorsque les pluies de la mi-août sont tombées. Elles ont permis de gonfler les baies qui étaient déjà chargées en sucre. Cette dilution a eu pour conséquence de repousser la date des vendanges à une époque plus habituelle, bien que précoce.

Le mois de septembre a connu des journées arrosées, qui ont un peu perturbé la récolte, mais aussi chaudes, de l'ordre de 30-32 °C. Certaines vignes ont connu un blocage de maturité, sans doute dû à cet excès de chaleur.

Pour les autres, la maturité s'est déroulée dans de bonnes conditions.

Données météorologiques

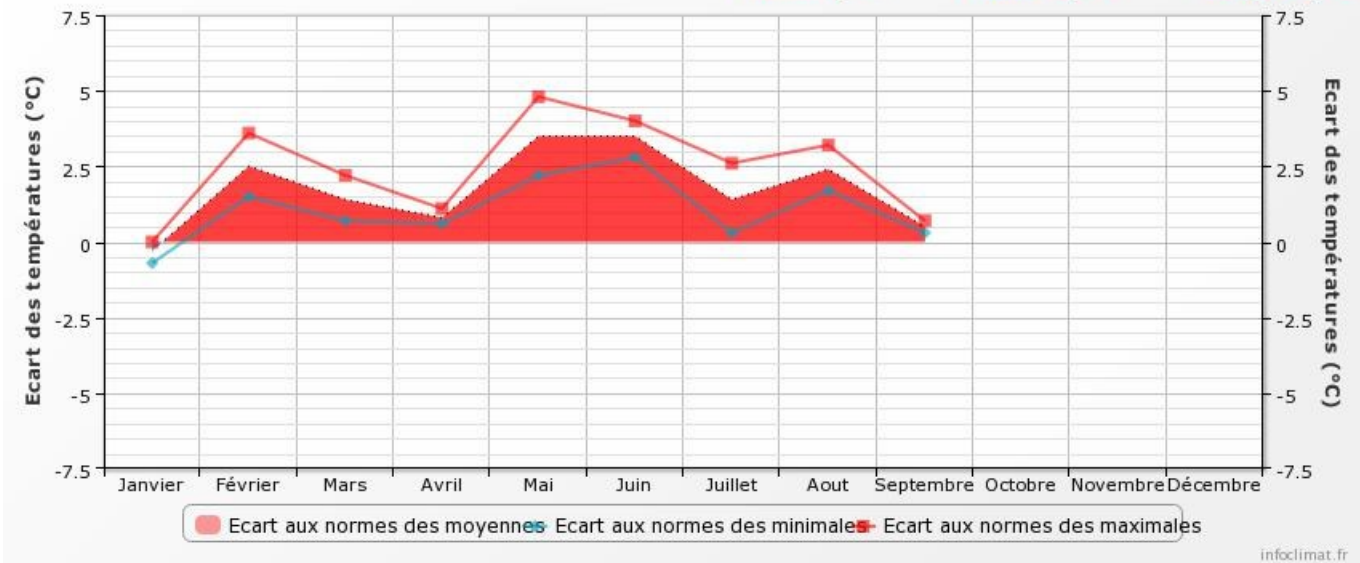


Source Newfarm

Données météorologiques

Ecart aux normales en 2022 à Clermont-Ferrand - Aulnat

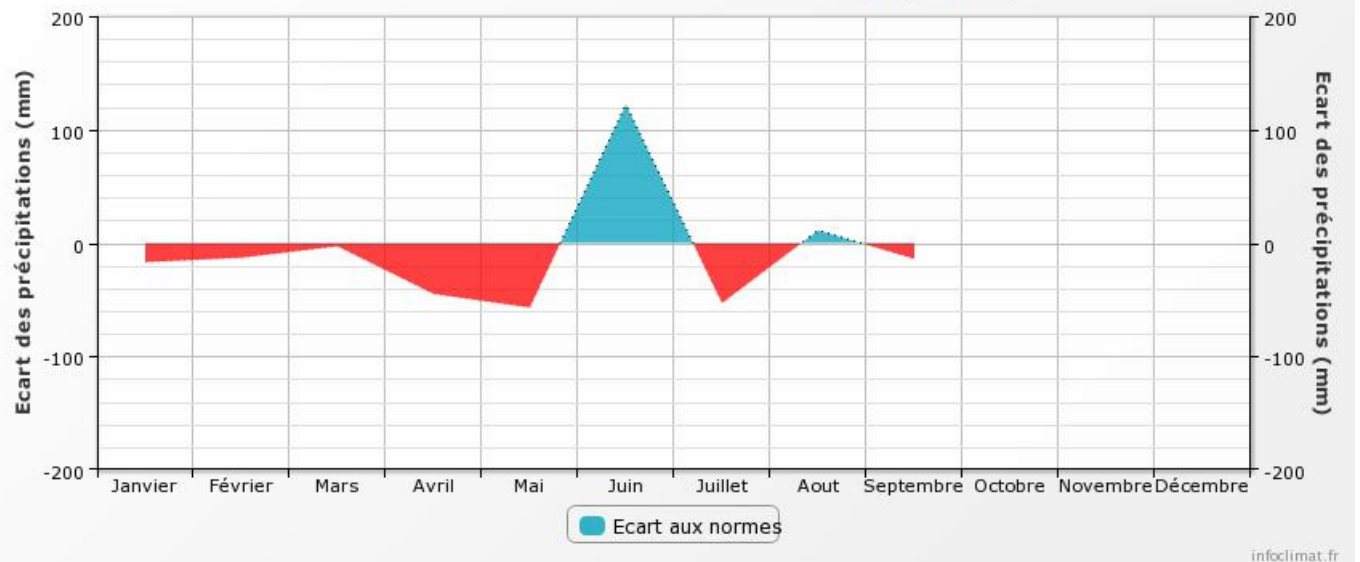
Ecart aux normales 1981-2010 sur l'année : **Tmin: +1,0°C Tmax: +2,5°C Tmoy: +1,7°C**



Lecture du graphique : plus la couleur est rouge foncée plus les écarts à la norme sont positifs, c'est-à-dire qu'il a fait plus chaud que la normale. Les mois de janvier, avril et septembre sont proches de la normale, tous les autres sont largement au dessus.

Ecart aux normales de précipitations en 2022 à Clermont-Ferrand - Aulnat

Ecart aux normales 1981-2010 sur l'année : **-15% (-66.9mm)**



Lecture du graphique : le graphique indique l'écart entre le cumul de précipitation d'un mois donné et la valeur normale de cumul de précipitation pour ce même mois. Lorsque cet écart est positif, c'est-à-dire qu'il a plus plu que la normale, la surface sous la courbe est colorée en bleu. A l'inverse, la surface est colorée en rouge quand il a moins plu que la normale. Tous les mois sont déficitaires à part juin, qui lui est largement plus arrosée que la normale. Le mois d'août est proche de la normale, légèrement positif. On observe un déficit important au printemps (avril-mai) et en juillet.

Comparatif des principaux stades phénologique depuis 2015

	mars	avril	mai	juin	juillet	août	septembre
2015				6/6	6/7	15/7	5/9
2016		18/4		25/6		25/7	15/8
2017		1/4		10/6	10/7	30/7	16/9
2018		15/4		1/6	10/7	24/7	10/9
2019		23/4		18/6	16/7	5/8	10/9
2020	13/3			25/5	7/7	21/7	27/8
2021		6/4		12/6	13/7	20/7	5/9
2022		19/4		24/5	29/6	20/7	30/8
	débournement			floraison	fermeture grappe		
					début véraison		récolte

La durée du cycle végétatif est très variable selon les années. Pour une date de début de vendanges similaire, les dates de début débournement peuvent être très étalées (2015, 2020, 2021 et 2022)

Pour en savoir plus, EcophytoPIC, le portail de la protection intégrée.

Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

Directeur de publication : Gilbert GUIGNAND, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Coordonnées du référent : François ROUDILLON - froudillon@allier.chambagri.fr

Animateur filière/Rédacteur : Véronique SARROT - vsarrot@allier.chambagri.fr

À partir d'observations réalisées par : les Chambres d'Agriculture Auvergne-Rhône Alpes, en collaboration avec le syndicat des viticulteurs de Saint-Pourçain, la Fédération viticole du Puy-de-Dôme, et les viticulteurs du vignoble Saint-Pourcinois et des Côtes d'Auvergne.

Ce BSV est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transmise telle quelle à la parcelle. Pour chaque situation phytosanitaire, les producteurs de végétaux, conseillers agricoles, gestionnaires d'espaces verts ou tout autre lecteur doivent aller observer les parcelles ou zones concernées, avant une éventuelle intervention. La Chambre régionale dégage toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs concernant la protection de leurs cultures.

Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.

